

# La première guerre mondiale et ses conséquences sur le travail féminin : Fiche réponses

Thème 2  
Fiche 3

## Fiche 3 : Un accès élargi au monde du travail pour les femmes après la première guerre mondiale ?

### Document 1

#### 1. Présentez le document : nature, auteur, destinataire, date. Que pouvez-vous dire sur la période à laquelle il a été écrit ?

Le document est une lettre. Son auteur est un membre de la direction de l'entreprise minière Commentry Fourchambault & Decazeville dont le siège se trouve à Paris. Le destinataire est le directeur de l'un des sites exploités par l'entreprise, celui de Decazeville en l'occurrence. La lettre a été écrite le 8 août 1919, un peu après la fin de la première guerre mondiale. Le traité de Versailles a été signé quelques semaines plus tôt, (le 28 juin).

#### 2. En tenant compte du contexte, expliquez ce que l'auteur veut dire quand il parle de « l'emploi assez étendu de femmes » dans les exploitations de charbon appartenant aux Aciéries de France.

On peut supposer que l'entreprise a embauché de nombreuses femmes pendant la première guerre mondiale dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre masculine.

#### 3. D'après le texte, pourquoi la direction de l'entreprise Commentry-Fourchambault-Decazeville s'intéresse-t-elle à l'organisation d'une société concurrente (les Aciéries de France) ? Quelles sont ses intentions ?

Le membre de la direction s'intéresse à l'organisation d'une entreprise concurrente car celle-ci semble obtenir de bons résultats (il parle de « rendements assez satisfaisants »). Il veut donc s'en inspirer et faire travailler des femmes dans l'un des sites de sa propre entreprise.

#### 4. D'après ce document, pensez-vous que la première guerre mondiale a changé l'opinion des dirigeants d'entreprise sur le fait d'employer des femmes dans les usines ? Justifiez votre réponse.

Pendant la première guerre mondiale, certaines entreprises ont fait appel à une main-d'œuvre féminine car des circonstances exceptionnelles les y ont obligées. Cela a créé un précédent et une fois le conflit terminé, certains chefs d'entreprise (encouragés par le constat que les travailleuses étaient aussi capables de donner satisfaction que leurs homologues masculins) ont à leur tour employé des femmes. L'expérience de la guerre semble donc avoir ouvert une brèche.

# La première guerre mondiale et ses conséquences sur le travail féminin : Fiche réponses

Thème 2  
Fiche 3

## 5. Soulignez dans le texte les passages qui montrent que son auteur s'exprime avec beaucoup de prudence. Qu'est-ce que cela révèle à votre avis ?

L'auteur prend en effet beaucoup de précautions : il insiste sur le fait qu'il n'a pas lui-même pu constater l'efficacité des ouvrières de l'entreprise voisine en utilisant le conditionnel (« y serait ») et le modalisateur « paraît-il. »

De plus, lorsqu'il envisage que son entreprise puisse à son tour employer du personnel féminin, il exprime l'idée sous la forme d'une question dont le verbe est (encore une fois) au conditionnel et il insiste sur le fait que cette action ne pourra avoir lieu qu'en l'absence de personnel masculin (« bien entendu »). La formulation reste extrêmement vague (« n'y aurait-il rien à faire dans ce sens »).

Nous sommes très loin d'une décision affirmée de manière vigoureuse, ce qui montre que le travail féminin dans une exploitation minière est très loin d'aller de soi en 1919.

## Document 2

## 6. Présentez le document : nature, auteur. À votre avis, à qui est-il destiné ?

Le document est un tract produit par deux organisations : la commission féminine de la CGTU (syndicat attaché au Parti communiste) et les groupes féministes de l'enseignement laïque. Il s'adresse aux femmes (littéralement : « Femmes, rejoignez les organisations syndicales ») mais aussi peut-être plus largement à tous ceux qui veulent défendre les principes énoncés dans le document.

## 7. Que demandent la commission féminine de la CGTU et les Groupes féministes de l'enseignement laïque grâce à ce tract ?

Ce tract vise à convaincre que l'égalité salariale doit être établie entre les femmes et les hommes (principe qui n'est pas du tout inscrit dans la loi à l'époque, il faut attendre la deuxième moitié du XXe siècle pour que plusieurs textes normatifs l'établissent en théorie => voir dossier 3). De plus, il encourage les femmes à lutter pour faire appliquer ce principe, mais aussi à se syndiquer (l'idée que l'union des travailleurs peut leur permettre de faire avancer leurs causes est au cœur du document).

# La première guerre mondiale et ses conséquences sur le travail féminin :

## Fiche réponses

Thème 2  
Fiche 3

### 8. Soulignez dans le texte les arguments donnés pour défendre cette réclamation.

La brochure donne plusieurs arguments pour défendre l'égalité salariale.

Il s'agit tout d'abord d'assurer la dignité, le bien-être et l'indépendance de la femme. En effet, en ne touchant qu'un « salaire d'appoint » censé compléter celui de leur compagnon, elles se retrouvent dans une situation de dépendance.

Les auteur.e.s du document dénoncent l'injustice de la situation : pour un même travail, les femmes touchent moins d'argent que leurs homologues masculins (« la femme fait même travail [...] mais elle travaille à prix réduit ! »).

Pourtant, le tract explique que rien ne justifie cette situation dans la mesure où la qualité du travail fourni est la même (« pourtant, de l'avis même des patrons, [...] le travail est aussi bon »).

Mais le tract insiste aussi sur un autre aspect : en étant moins payées, les femmes représentent une concurrence déloyale pour les travailleurs. L'infériorité des salaires féminins porte donc également préjudice aux hommes.

### 9. Sur la deuxième page du document, relevez les secteurs dans lesquels les travailleuses semblent les plus nombreuses. Citez des domaines réputés à l'époque plus masculins.

Les auteur.e.s du document dressent plusieurs listes d'activités dans lesquelles les femmes sont représentées. Leur but est de dénoncer le fait que dans presque tous ces secteurs, elles sont moins payées que les hommes. Ils nous renseignent ainsi (même si ça n'est donc pas leur intention) sur l'importance du travail féminin à l'époque. Ces dernières sont représentées dans de nombreux domaines professionnels, notamment dans la métallurgie (évoquée à deux reprises) qui est pourtant une activité industrielle dans laquelle les femmes n'ont longtemps pas eu leur place. L'entre-deux-guerres correspond en effet à une avancée du travail féminin dans ce domaine<sup>1</sup>.

Mais les femmes **semblent surtout représentées dans les secteurs du textile et de l'habillement**. Le document cite « la cordonnerie », « la chapellerie » (deux fois), « l'industrie de la soie », les « chaussures », le « textile » (à Angers). Il évoque également les « tapissières » de Paris, les « tisseurs du Nord » et les « broseries et bonneteries du Centre ». Il s'agit d'un domaine d'activité où les femmes ont été très tôt sollicitées. Pendant l'entre-deux-guerres, on y constate pourtant un recul de la main-d'œuvre féminine<sup>2</sup>. Même si c'est moins net, on relève également leur présence dans le **secteur tertiaire** (enseignement, PTT).

<sup>1</sup> Rose-Marie Lagrave, « Une émancipation sous tutelle – Éducation et travail des femmes au XXe siècle », in Histoire des femmes, le XXe siècle.

<sup>2</sup> Ibidem.